



Publication HEVRAT PINTO
Sous l'égide de RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA
11, rue du Plateau - 75019 PARIS
Tel: 01 48 03 53 89 - Fax 01 42 06 00 33
www.hevratpinto.org - hevratpinto@aol.com
Responsable de publication : Hanania Soussan



624 BEHAR BEHOUKOTAÏ
24 IYAR 5770 - 08/05/2010

LA FOI EST LA BASE DE LA TORAH ET DES MITSVOT (PAR RABBI DAVID PINTO CHLITA)

Hachem dit à Moché au mont Sinaï. Les Sages ont dit (Torat Cohanim Behar 1): «Quel rapport y a-t-il entre la chemita et le mont Sinaï? Est-ce que toutes les mitsvot n'ont pas été dites au Sinaï? Mais de même que pour la chemita, tous ses moindres détails ont été donnés au Sinaï, ainsi pour toutes les mitsvot, les moindres détails ont été donnés au Sinaï.» Or c'est difficile à comprendre. Pourquoi la Torah a-t-elle révélé cela à propos de la chemita et non à propos d'une autre mitsva? Pour répondre à cette question, citons d'abord le Ramban zatsal (25, 2): «Les six jours de la Création sont des jours consacrés au monde, alors que le septième jour est à Hachem ton D., c'est pourquoi l'Écriture se montre plus sévère à propos de la chemita que sur toutes les autres interdictions, parce que quiconque n'en tient pas compte ne reconnaît pas la Création ni le monde à venir.» C'est pourquoi les Sages ont dit (Avot 5, 9): «L'exil vient dans le monde à cause des idolâtres, à cause de la débauche et du meurtre et à cause du chômage de la terre.» Il s'ensuit que l'Écriture a considéré la chemita comme aussi importante que les trois fautes les plus graves, en nous disant que les bnei Israël sont exilés à cause de la non-observance de la chemita. Rachi écrit (25, 18): «Israël est exilé à cause de la faute de la chemita, ainsi qu'il est dit: «alors la terre acquittera la dette de ses chômages», et les soixante-dix années de l'exil de Babylone correspondent aux soixante-dix chemitot qui n'ont pas été observées.»

C'est ce qu'Yirmiyah a dit aux bnei Israël (Yirmiyah 34, 13-17): «Voici ce que dit Hachem le D. d'Israël, J'ai conclu une alliance avec vos pères le jour où Je les ai fait sortir d'Égypte de la maison d'esclavage, en disant: à la fin de sept années chacun de vous renverra son frère hébreu qui lui aura été vendu, il te servira pendant six ans et tu le renverras en liberté. Vos pères ne M'ont pas obéi, ils n'ont pas tendu l'oreille, c'est pourquoi ainsi parle Hachem: vous ne M'avez pas obéi en donnant chacun la liberté à son frère et à son prochain, Je vais proclamer contre vous la liberté du glaive, de la peste et de la faim, et je ferai de vous un objet d'épouvante pour tous les royaumes de la terre.» Rachi explique: «Je vais proclamer contre vous la liberté de Moi, Je ne suis plus votre maître pour vous sauver, et vous êtes livrés au glaive et à la faim.

On a du mal à comprendre. Pourquoi l'Écriture se montre-t-elle tellement sévère pour la mitsva de chemita, au point qu'à cause d'elle les bnei Israël sont exilés de leur pays, et qu'elle est comparée aux trois fautes les plus graves, l'idolâtrie, la débauche et le meurtre, qu'on doit se laisser tuer plutôt que de

transgresser? On n'a aucune obligation de se laisser tuer plutôt que de transgresser la septième année! Les paroles du Ramban zatsal demandent aussi à être expliquées: quelle est la raison pour laquelle il est plus grave de renier la septième année que de renier Hachem? Nous ne trouvons rien de semblable dans le reste des mitsvot de la Torah, à l'exception de l'idolâtrie.

Nous allons essayer d'expliquer tout cela d'après l'enseignement de nos Sages (Makot 24a) selon lequel «Habakouk est venu et les a réduites à une seule, ainsi qu'il est dit (Habakouk 2, 4): Le juste vivra par sa foi.» On apprend de là que la foi en Hachem est la base de la Torah toute entière. Un homme qui a la foi peut accomplir toutes les mitsvot, car s'il croit en Hachem il obéit à tout ce qu'Il lui ordonne. L'inverse est également vrai: quiconque n'a pas la foi ne peut pas accomplir les mitsvot. S'il en est ainsi de toutes les mitsvot, à plus forte raison de celle de la septième année: quiconque n'a pas de foi en Hachem ne l'observe pas, et celui qui a la foi l'observe, car toute la puissance de la chemita dépend de la foi, qui permet de ne pas se faire de souci jusqu'à la fin de la septième année, parce qu'on est sûr que le Saint béni soit-Il accomplira Sa promesse à ceux qui observent la septième année, ainsi qu'il est dit (Vayikra 25, 20-22): «si vous dites: que mangerons-nous la septième année, nous ne sèmerons pas et nous n'amasserons pas la moisson, J'ordonnerai Ma bénédiction pour vous la sixième année, la récolte sera celle de trois années, vous sèmerez la huitième année, et vous mangerez de l'ancienne récolte jusqu'à la neuvième année.»

C'est pourquoi le châtiment de la négligence de la chemita est tellement sévère. Les Sages ont dit (Kidouchin 20a): «Voyez combien même la poussière de la septième année est grave: quelqu'un qui fait le commerce des fruits pendant la septième année finira par vendre ses meubles, s'il ne comprend pas il finira par vendre ses champs, jusqu'à ce qu'il vende sa maison et sa fille, et à cause de la pauvreté il empruntera à intérêt, jusqu'à ce qu'il se vende lui-même à l'idolâtrie.» Celui qui ne tient pas compte de la septième année renie Hachem et finit par devenir vraiment idolâtre, parce qu'elle est un principe essentiel de la Torah et qu'elle pèse autant que les trois fautes les plus graves sur lesquelles il faut être prêt à donner sa vie.

C'est pourquoi le Sinaï est mentionné à propos de la mitsva de chemita. Cela nous enseigne que bien que la Torah toute entière provienne du Sinaï, c'est écrit à propos de la chemita qui en est un principe essentiel, on en apprend donc qu'il en va de même de toutes les mitsvot de la Torah.

Et si tu dis: est-ce seulement la mitsva de la septième année qui dépend de la foi? Toutes les mitsvot exigent la foi, et David a dit (Téhilim 119, 86): «Toutes tes mitsvot sont une foi!» La réponse est qu'une mitsva qui n'implique aucune perte financière n'est pas semblable à une mitsva qui implique une perte financière, or il n'y a pas de plus grande perte financière que la mitsva de chemita. Quelqu'un a un champ et ne laboure ni ne sème pendant toute l'année parce qu'il observe la septième année, c'est un signe qu'il a la foi et qu'il fait confiance à Hachem et à sa promesse.

Que l'homme ne dise pas: «J'ai la foi, même si je n'observe pas toutes les mitsvot dans la pratique!» Il n'en va pas ainsi. La foi ne peut se maintenir chez quelqu'un que s'il pratique la Torah et les mitsvot, c'est pourquoi la parachat Be'hokotai vient immédiatement après la parachat Behar. En son début, elle met en valeur l'étude de la Torah, ainsi qu'il est dit (Vayikra 26, 3): «Si vous marchez dans Mes lois.» Les Sages ont expliqué (Torat Cohanim Be'hokotai 1) que le Saint béni soit-Il aspire à ce que les bnei Israël étudient la Torah.

La Torah nous enseigne qu'il est impossible d'avoir la foi sans la Torah, et qu'il est impossible d'avoir la Torah sans la foi, les deux sont liées. En ce monde-ci, l'homme ressemble à un maçon qui construit une maison. Comment la construit-il? Au début, il établit des fondations. Quand il a terminé les fondations, il pose des pierres et construit la maison dessus. Comment fait-il les fondations? Il prend du sable et de la terre, y met de l'eau et en fait les fondations. S'il ne mettait pas de sable ni d'eau, il n'y aurait pas de fondations, et le bâtiment qu'il construit finirait par s'écrouler. C'est la même chose en ce qui concerne la Torah et la foi. Ce sont les deux matériaux de base de l'homme. Si l'un des deux manque, il n'y a pas de fondations, et il est impossible de construire dessus quoi que ce soit. Même si l'on construit dessus, cela finira par s'écrouler.

C'est la leçon qui se dégage de notre parachah. La Torah dit «au mont Sinaï» quand elle veut parler de la chemita, pour nous dire que la foi est impossible sans la Torah, ni la Torah sans la foi.

HORAIRES DE CHABAT BEHAR-BEHOUKOTAÏ		
	Allumage	Sortie
Paris	20:58*	22:40
Lyon	20:29*	21:39
Marseille	20:21*	21:28

*On allumera les bougies chacun selon sa Communauté

DU MOUSSAR SUR LA PARACHA

Les allusions qui se trouvent dans la mitsva de chemita

Rabbeinou 'Haïm Vital écrit dans Ets HaDa'at Tov: «Quand vous viendrez vers le pays» – vous, les âmes, quand vous viendrez du monde des âmes vers ce monde-ci au moment de la création de l'embryon, qui est le corps formé dans les entrailles de la mère d'un principe de poussière appelé «terre», «que Je vous donne» – car cette descente, c'est Moi qui la provoque, ainsi qu'il est dit: «Tu es créé malgré toi», il n'est pas dit que l'âme a été créée par le Saint béni soit-Il et le corps par le père et la mère corporels. Il n'en va pas ainsi, mais le corps même est créé par la terre, c'est Moi qui vous le donne, car tout est l'œuvre de Mes mains. Depuis le début, J'ai donné la force à l'homme et à sa femme d'engendrer le corps, par conséquent le corps est aussi à Moi. S'il en est ainsi, de même que Je prends pitié de l'âme après la mort pour lui donner une bonne récompense et le repos dans le monde à venir, Je prendrai aussi pitié du corps, c'est pourquoi Je vous implore d'avoir vous aussi pitié de votre corps et de faire de bonnes actions, pour qu'après la mort il ait le repos dans la tombe.

C'est le sens de «la terre chômera»: il ne s'agit pas d'un chômage corporel pour se reposer du travail, car même le corps des méchants se repose du travail dans la tombe, mais d'un chômage pour Hachem, car le repos vient de Hachem. Ce n'est pas le cas pour le corps du méchant, qui subit dans la tombe le jugement du Ciel par les souffrances de la tombe. Il nous fait savoir de quelle façon la terre, qui est le corps, chômera et se reposera, en disant «pendant six ans...». Nos années sont de soixante-dix ans, et les soixante premières années, on a encore de la force, car on n'est pas encore arrivé à la vieillesse, c'est pourquoi pendant les soixante premières années tu sèmeras ton champ, qui est ta part dans le pays de la vie, ta place spéciale dans le Gan Eden. Pendant six ans tu tailleras ta vigne, tu couperas les mauvaises branches qui empêchent les sarments de la vigne de donner toute leur puissance, cela correspond à «détourne-toi du mal», à savoir les interdictions de la Torah.

La perle du Rav

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même, c'est un grand principe de la Torah »

Les Sages ont enseigné (Avot 5, 9): «L'exil vient dans le monde à cause de l'idolâtrie, de la débauche et du meurtre et quand la terre n'a pas observé la chemita.» Il semble donc que la mitsva de chemita soit si grave qu'elle provoque l'exil des bnei Israël de leur pays, et qu'elle soit aussi sérieuse que les trois fautes les plus graves de la Torah. En effet, nos Sages ont dit (Sota 10b): «Mieux vaut pour l'homme se jeter dans une fournaise ardente plutôt que de faire honte à autrui en public», par conséquent faire honte en public fait partie des interdictions qu'il vaut mieux se faire tuer que de transgresser. Donc l'unité pèse aussi lourd que les trois fautes les plus graves, c'est pourquoi l'Écriture leur a comparé la chemita, car elle fait allusion à l'unité, puisque chacun descend dans le champ et prend ce qui lui fait envie sans que le propriétaire lui dise rien.

De même que pour ces fautes on doit être prêt à se laisser tuer, on doit aussi y être prêt pour la mitsva «Tu aimeras ton prochain comme toi-même».

(Et si l'on objecte que les Sages ont dit (Sanhédrin 71a): Toutes les fautes de la Torah, si on dit à quelqu'un de les transgresser s'il ne veut pas être tué, qu'il les transgresse et ne soit pas tué, sauf l'idolâtrie, la débauche et le meurtre, et que faire honte à son prochain en public n'est pas cité, Tossefot explique que ce n'est pas cité explicitement dans la Torah, et que la Guemara ne prend en compte que les fautes citées explicitement.)

L'année de chemita a autant d'importance que Yom Kippour

La terre aura une année de repos (25, 4).

Dans le Séfer HaZikaron du 'Hatam Sofer, dans son sermon pour la veille de Kippour, il écrit que le mot chemita a la valeur numérique de 364, pour nous enseigner que celui qui pratique la chemita a pendant toute l'année un statut de Yom Kippour, qui s'appelle chabbaton. En effet, les Sages ont dit dans Yoma 20a que pendant 364 jours de l'année le Satan a la permission d'accuser, alors qu'à Yom Kippour il n'a pas cette permission, par conséquent cet homme qui observe la septième année est à un niveau très élevé, car le Satan n'a pas le droit de l'accuser pendant toute l'année. L'année entière constitue pour lui une sorte de Yom Kippour qui s'appelle chabbaton.

Toute la richesse de la semaine provient du saint Chabat

Je donnerai votre pluie en son temps. La Guemara (Ta'anit 23a) explique que c'est pendant les nuits de Chabat. On peut se demander en quoi les nuits de Chabat sont différentes des nuits de la semaine. On peut aussi se demander comment il est possible que le Saint béni soit-Il récompense celui qui fait Sa volonté en ce monde, alors que la Michna dit (Kidouchin 39b): «Il n'y a pas de récompense pour une mitsva en ce monde». Apparemment, celui qui étudie la Torah pendant Chabat reçoit une grande récompense, plus que pour la Torah qu'il étudie pendant les jours de la semaine. Les Sages ont dit (Midrach cité par le Tour Ora'h 'Haïm 290) que la Torah a dit devant le Saint béni soit-Il: «Maître du monde, quand les bnei Israël vont rentrer dans leur pays, celui-ci va courir à sa vigne et celui-là va courir à son champ, et moi que vais-je devenir?» Il lui a répondu: «J'ai un partenaire que je vais t'attribuer, qui s'appelle Chabat, pendant lequel ils arrêtent leur travail et ils pourront t'étudier.» Qu'est-il écrit à propos du saint Chabat? «Il le bénit et Il le sanctifia» (Béréchit 2, 3). De même que le Saint béni soit-Il a sanctifié et béni tout l'univers le jour du Chabat, Il a sanctifié et béni la Torah que l'homme étudie pendant Chabat. Donc Il lui donne la récompense de la matérialité de toute la semaine pendant les nuits de Chabat, c'est pourquoi la Torah a mentionné la matérialité (les pluies) à propos du Chabat, car toute l'abondance dépend de l'observance du Chabat, comme l'écrit le saint Zohar (II 88a): «Toute la bénédiction d'en haut et d'en bas dépend du septième jour.»

La grandeur de l'étude de la Torah

Si vous marchez dans Mes lois. Rachi: que vous étudiiez la Torah dans l'effort.

Le mérite de celui qui étudie la Torah dans la pauvreté est extrêmement grand. La Guemara Sota dit (49a) au nom de Rabbi Yéhouda fils de Rabbi 'Hiya: Tout talmid 'hakham qui étudie la Torah dans les difficultés, sa prière est entendue, ainsi qu'il est dit (Yéchaya 30): «Peuple de Sion qui habite dans Jérusalem... Dès qu'Il t'entendra Il te répondra», et aussi «Hachem vous donnera du pain dans la détresse et de l'eau dans la pénurie. Rachi explique: «Peuple de Sion qui habite Jérusalem», ce sont ceux qui sont installés pour étudier la Torah, et il est dit à ce propos: «dès qu'Il t'entendra Il te répondra.» «Du pain de détresse», de qui parle l'Écriture? De celui qui a du mal à gagner sa vie et qui pourtant étudie la Torah.) Rabbi Abahou a dit: On le rassasie de l'éclat de la Chekhinah, ainsi qu'il est écrit: «Tes yeux verront tes guides» (et le Maharcha explique dans les 'Hidouchei Aggadot qu'on le rassasie de l'éclat de la Chekhinah, c'est-à-dire qu'on lui dévoile du Ciel des secrets de la Torah.) Rabbi A'ha fils de 'Hanina a dit: Le rideau ne se ferme pas devant lui, ainsi qu'il est écrit «ton guide ne se dérobera plus à ton regard». Et Rabbeinou 'Haïm Falacci a écrit dans Torah Ve'Haïm (ch. 8, 55): Un sage qui étudie la Torah dans la pauvreté, même si après la destruction du Temple les portes de la prière ont été fermées alors que les portes des larmes n'ont pas été fermées, sa prière

est entendue et il n'a pas besoin de pleurer. C'est ce que dit le prophète: «Peuple de Sion qui habite dans Jérusalem, tu ne pleureras pas toujours, Il accueillera avec bienveillance ta voix suppliante.»

L'aide à quelqu'un qui est pauvre en esprit

Quand ton frère chancelle, tu le soutiendras (2, 35).

A propos du verset «quand ton frère chancelle, tu le soutiendras», il faut savoir que la mitsva de soutenir celui qui chancelle moralement n'est pas inférieure à celle de soutenir celui qui chancelle physiquement. Par conséquent, si quelqu'un voit son ami faire quelque chose qui n'est pas bien, il a l'obligation de le lui reprocher. Il n'y a pas de différence en ce qui concerne les réprimandes si c'est quelqu'un de proche ou de lointain, un homme simple ou un homme honorable. Tout ce qu'on entend aujourd'hui de la part de diverses personnes, qu'il ne faut pas se mêler de ce qui concerne les affaires personnelles du prochain et à plus forte raison de celles de quelqu'un qu'on ne connaît absolument pas, que cela va contre la politesse et le savoir-vivre, tout cela se fonde sur du vent. Cela ressemble à quelqu'un qui dirait: «Quel droit ai-je d'accomplir la mitsva d'aider celui qui ploie sous un fardeau alors que je ne le connais absolument pas et que je ne lui ai même pas dit bonjour?» Là où il s'agit de faire du bien à autrui, la politesse extérieure n'a rien à faire, parce que c'est supérieur à la politesse. Les Sages ont dit (Baba Metsia 31): «Réprimande-le, même cent fois.» Cela semble ne concerner que le maître envers l'élève, d'où sait-on que c'est aussi l'élève envers le maître? La répétition *hokhea'h tokhia'h*. Nous voyons donc que même chez un élève envers son maître, qu'il est obligé de respecter, à la fois d'après les mitsvot de la Torah et d'après le savoir-vivre, or l'une des façons de manifester son respect est de ne pas se mêler même en discutant avec lui, même ainsi la Torah lui fait obligation de se mêler sans limites des affaires personnelles de son maître, même cent fois.

(‘Hafets ‘Haïm, Tsipita Lichoua, Ma’amar HaTokhe’ha)

A LA LUMIERE DE LA HAFTARA

«La perdrix couve alors qu'elle n'a pas enfanté, celui qui agit et agit injustement, il devra l'abandonner au milieu de ses jours et sa fin sera misérable» (Yirmiyahou 17, 11)

Le Midrach dit que la perdrix est un oiseau qui prend des œufs aux autres et les couve jusqu'à ce qu'ils éclosent. Puis les poussins montent sur elle, la plument et la mangent. Qu'est-ce qui lui a valu cela? Qu'elle a couvé des œufs qui n'étaient pas à elle!

Le Réchit ‘Hokhma écrit dans le chapitre Massa Oumatan BaEmouna: Celui à qui l'on ne peut pas faire confiance en affaires, ne se réjouit pas de son sort, poursuit les richesses et s'efforce d'acquérir de l'argent illégalement apporte du mal au monde et attire une grande perte sur son corps et son argent, ainsi qu'il est dit (Michlei 28, 20): «Celui qui se dépêche de s'enrichir n'échappera pas au malheur.» Tout à coup viendra une malédiction sur ses biens, tout son argent disparaîtra, il dépendra des autres, et il est dit de lui «la perdrix couve alors qu'elle n'a pas enfanté». Combien est meilleur et plus agréable le peu qu'on acquiert légalement et justement que le beaucoup qu'on acquiert injustement!

Le ‘Hafets ‘Haïm écrit dans son livre Kountrass Midot OuMichkalot et dans son livre Chem Olam: L'homme doit savoir que l'argent qu'il amasse illégalement et par des moyens malhonnêtes le quittera au milieu de ses jours, c'est-à-dire soit que sa richesse sera abandonnée par lui au milieu de ses jours, soit qu'il sera abandonné par sa richesse au milieu de ses jours... Cela signifie que soit la richesse disparaîtra au milieu de la vie de l'homme, soit c'est l'homme qui disparaîtra. Et parfois, la disparition vient par plusieurs maladies et malheurs, que Hachem nous en protège, au point qu'il reçoit plus de souffrance qu'il n'a eu de joie pendant qu'il accumulait son argent. En effet, quand la richesse ne provient pas d'une bénédiction de Hachem, par exemple si elle lui vient parce qu'il a transgressé Sa volonté, on lui donne le malheur en même temps que la fortune, et plus sa fortune grandit, plus les malheurs s'accumulent, par exemple les maladies, ou les soucis à cause des enfants, ou de se faire attaquer et voler, et toutes les épreuves qu'on peut connaître dans le monde, au point qu'on ne connaît aucune satisfaction de sa fortune!

LA RAISON DES MITSVOT

L'année du jubilé

Vous sanctifierez la cinquantième année et vous proclamerez la liberté dans le pays pour tous ses habitants, ce sera pour vous un jubilé (25, 10).

Rachi explique que la mitsva est que cette année-là porte un nom particulier, l'année du jubilé, et par ce nom particulier elle sera distincte de toutes les autres années. Le sens du mot «jubilé» (yovel) est que l'on sonne le chofar avec la corne d'un bélier (yoval).

Pourquoi l'année de jubilé s'appelle-t-elle «l'année de la sonnerie du chofar»? Parce que c'est la nature de cette année-là de provoquer un éveil au moyen du son du grand chofar pour tous ceux qui sont plongés dans les vanités de ce monde et qui croient que les acquisitions de ce monde leur resteront pour toujours. Au cours de cette année de jubilé, chacun retrouvera son patrimoine et sa famille. Pendant cinquante ans, l'homme développe une imagination que le monde lui est acquis, il accumule de l'argent par le travail de ses mains et acquiert des biens et des esclaves, et comme toute sa fortune lui vient par son travail, il tend à oublier que «toute la terre est à Moi». Son âme s'attache à sa fortune. Jusqu'à ce qu'arrive l'année du yovel. Alors, tout retourne à son premier emplacement. Le vent emporte tout son travail. Il ne lui reste que les biens dans lesquels il n'a pas investi d'efforts personnels, ceux qui restent de son héritage de génération en génération. C'est cela ses acquisitions. «La maison et la fortune sont l'héritage de Hachem», un héritage qui vient du Ciel sans aucun effort de sa part, c'est cela qui est «à lui», alors que toute la fortune qu'il a acquise par ses efforts retourne à d'autres possesseurs.

Il n'y a rien qui puisse éveiller l'homme plus que cela. Ainsi qu'il est dit: «En ce jour le grand chofar sera sonné, les égarés viendront du pays d'Achour et les abandonnés du pays d'Egypte». C'est le «grand chofar» qui est capable d'éveiller même ceux qui sont égarés au pays d'Achour ou abandonnés au pays d'Egypte.

Voici ce que dit Rachi: Cette année-là est séparée des autres années par le fait d'avoir un nom spécial, qui est yovel, à cause de la sonnerie du chofar. Cette sonnerie du chofar, c'est le nom et le rappel de l'année du jubilé.

(D'après les livres de Rabbi Tsadok HaCohen)

GARDE TA LANGUE

Et mes lèvres de dire des paroles trompeuses

Combien est grande la force de la fausseté, qui raccourcit la vie de l'homme, ainsi qu'il est dit: «les hommes de sang et de tromperie n'arriveront pas à la moitié de leurs jours!» Même de son vivant, une telle personne finira par se faire mépriser de tout le monde à cause de cela, car le Saint béni soit-Il fait connaître à tous la tromperie qui se cache dans le cœur du trompeur, ainsi qu'il est écrit (Michlei 10): «Celui qui marche dans l'innocence marche en sûreté et celui qui déforme ses voies sera connu.» Le gaon de Vilna explique que c'est celui dont le cœur est rempli de mal et dont les lèvres disent de belles paroles trompeuses. Il déforme ses voies quand il s'appête à faire à autrui le mal qui est en son cœur, de façon à ce que celui-ci ne s'en rende pas compte. Mais la chose sera connue de l'autre, car le Saint béni soit-Il la fera connaître, ainsi que le dit le Midrach Cho'her Tov: Le Saint béni soit-Il ne fait pas payer l'homme avant d'avoir proclamé ses actes. Le mal qu'il s'appête à faire à autrui finira par lui revenir, ainsi qu'il est écrit: «Celui qui aime le bien recherche l'affection, et celui qui cherche le mal, il lui adviendra.»

(Sefat Tamim, ch. 2)

ECHET HAYIL

La confiance en Hachem

Le roi Chelomo nous enseigne (Michlei 18): «Le nom de Hachem est une tour fortifiée, le juste y courra et sera hors d'atteinte.» L'explication de ce verset est que celui qui met sa confiance en Hachem est comme un homme qui se trouve dans une tour fortifiée et qui s'y installe en toute sécurité, sans craindre personne, ainsi qu'il est écrit (Téhilim 118: «Hachem est pour moi, je ne craindrai pas, qu'est-ce qu'un homme peut me faire?») Le juste y courra et sera hors d'atteinte des soucis.

Il est dit que le nom de Hachem est une «tour fortifiée» et non une «montagne élevée», parce qu'une tour est une grande nécessité pour les hommes en temps de guerre et en temps de malheur, c'est pourquoi le nom de Hachem est comparé à une tour fortifiée: la confiance des gens dans le nom de Hachem les sauvera de tout malheur, et c'est ce qui est écrit (Téhilim 20): Hachem te répondra au jour du malheur, le nom du D. de Ya'akov te protégera.» C'est la tour solide dans laquelle les gens peuvent s'abriter au moment du malheur.

(Rabbeinou Be'hayé, parachat Pin'has)

LES ACTES DES GRANDS

La générosité

Un jour, Rabban Yo'hanan ben Zakaï allait à Jérusalem, et Rabbi Yéhochoua le suivait. Il vit le Temple qui était détruit et dit: «Malheur à nous que le Temple soit détruit, l'endroit où nos fautes étaient expiées!» Il lui dit: «Mon fils, que ce ne soit pas mauvais à tes yeux, car nous avons un autre moyen d'expiation qui est équivalent, et c'est la générosité! C'est pourquoi il est dit: Car Je désire la bonté et non les sacrifices, et J'ai dit: C'est la bonté qui construit le monde!»

Rabbi Eliezer, Rabbi Yéhochoua et Rabbi Tsaddok étaient attablés à l'auberge du fils de Rabban Gamliel. Rabban Gamliel versa un verre à Rabbi Eliezer, et il ne voulut pas le prendre. Rabbi Yéhochoua le prit. Rabbi Eliezer lui dit: «Qu'est-ce que c'est, Yéhochoua, nous sommes attablés et Rabban Gamliel nous sert?» Rabbi Yéhochoua lui répondit: «Laisse-le servir, Avraham, qui était un des grands du monde, a servi les anges, en croyant que c'étaient des Arabes idolâtres, ainsi qu'il est dit: «Il leva les yeux et vit.» Si Avraham, qui était un des grands du monde, a servi les anges, en croyant que c'étaient des Arabes idolâtres, à plus forte raison Rabban Gamliel fils de Rabbi peut nous servir!» Yitz'hak leur dit: «La gloire de D. est obscurcie et vous traitez de la gloire des hommes? Celui par la parole de Qui le monde a été créé ranime les esprits, fait monter les nuages et descendre la pluie, fait pousser les plantes, dresse une table pour chacun, et Gamliel fils de Rabbi ne peut pas nous servir?»

Rabbi Tarphon et les Anciens étudiaient le passage de la manne, et Rabbi Elazar HaModiï était assis devant eux. Il dit: «La manne qui descendait pour les bnei Israël était haute de soixante coudées.» Rabbi Tarphon lui dit: «Jusqu'à quand vas-tu raconter n'importe quoi?» Il répondit: «Rabbi, je commente un verset. Les eaux sont montées jusqu'à quinze coudées, or qu'est-ce qui est le plus abondant, ce qui est pour le bien ou ce qui est pour le mal? Certainement ce qui est pour le bien. En ce qui concerne la catastrophe, il est dit «les cheminées du Ciel se sont ouvertes». Quand c'est pour le bien, il est dit «Il ordonna des nuages d'en haut, Il ouvrit les portes du Ciel, fit pleuvoir sur eux de la manne à manger et leur donna du blé du Ciel.» Combien de cheminées y a-t-il dans une porte? Quatre. Deux fois quatre, c'est huit. Donc il est tombé pour les bnei Israël plus haut que soixante coudées!»

(Yalkout Chemot, 260)

HISTOIRE VÉCUE

La bénédiction des tsadikim

J'ordonnerai Ma bénédiction pour vous (25, 21)

Dans les Responsa du Maharcham (IIème partie, 225), on trouve le passage suivant: Je connais une histoire qui est arrivée dans ma ville natale à Zlatchow. Il y avait un malade grave, et en même temps mon maître le saint gaon Rabbi Chalom de Belz zatsal passait le Chabat dans la ville de Barod. Un dayan permit d'écrire le Chabat par l'intermédiaire d'un goy le nom du malade et de sa mère, et de l'envoyer à Barod chez le Rabbi de Belz pour qu'il prie pour le malade. Le gaon notre maître Rabbi Chelomo Kluger zatsal fit beaucoup de bruit là-dessus et démit le dayan de ses fonctions. Mon maître le saint gaon de Belz se fâcha également contre celui qui avait écrit, et dit: «Maintenant, je suis obligé de m'efforcer que le malade trouve la guérison pour qu'il n'y ait pas de profanation du Chabat à cause de moi...» C'est ce qui se passa, et le malade guérit. Dans tout ce domaine, il ne faut pas se montrer indulgent. En particulier à notre génération, il y a plusieurs raisons de ne pas se montrer indulgent, et il est dit à propos de choses semblables: c'est Chabat, on ne doit pas crier, la guérison est proche et le Chabat a le pouvoir d'amener la miséricorde.

TES YEUX VERRONT TES MAITRES

Le Admor de Zanz zatsoukal

A Vienne, il y avait un tailleur juif ignorant qui faisait des vêtements pour le roi François Joseph. Il lui naquit un fils, et il demanda au roi de lui faire l'honneur d'être son sandak... A sa grande surprise, le roi accepta, et dans sa joie il courut raconter au Rav de la ville qu'il avait demandé au roi d'être sandak, qu'à sa surprise il avait accepté, qu'il était très heureux, et qu'il demandait donc maintenant au Rav d'accueillir le roi à sa synagogue. Quand le Rav entendit cela, il lui dit: «Qu'as-tu fait? Comment serait-il possible que quelqu'un qui n'est pas juif soit sandak?» Le tailleur répondit dans sa simplicité: «Mais Rabbi, c'est un roi généreux...» Le Rav, qui ne savait que faire, dit au tailleur qu'à son avis, c'était absolument impossible. Le tailleur menaça que si on ne le laissait pas faire la circoncision à la synagogue avec le roi, il se convertirait et irait à l'église, et là le roi serait parrain. Le Rav était extrêmement contrarié, et ne savait que faire.

Il envoya un télégramme au saint Admor de Zanz, en lui expliquant que la chose risquait de provoquer la conversion de toute une famille. Fallait-il permettre que le roi soit sandak à la synagogue? Le Admor de Zanz répondit par télégramme: «Qu'il se convertisse donc, mais qu'on ne permette pas cette circoncision à la synagogue!» Alors le roi appela le tailleur, lui montra le télégramme et lui dit: «C'est sa décision, je ne peux pas la modifier.» Le tailleur alla trouver le roi et lui dit que le Rav disait que d'après la loi, il ne devait pas être sandak, c'est pourquoi il était prêt à se convertir et à aller à l'église. Le roi lui sourit et dit que c'était inutile et qu'il ne serait pas sandak. La chose fut annulée, il ne se convertit pas, on fit la circoncision à la synagogue, et le Rav fut sandak.

(Michné Halakhot)